

Assemblée générale du 1^{er} octobre 2015 :

18 membres présents.

Ouverture de l'Assemblée à 18h32.

1) Mot du Président

L'OJ est différent que celui qui a été envoyé par mails. Il présente l'OJ, qui a été établi comme suit :

- Introduction
- Approbation de l'OJ et du PV de l'AG du 2 octobre 2014
- Présentation et vote sur l'adhésion à l'Association Faïtière de l'Université (AFU)
- Approbation des nouveaux statuts
- Rapport d'activité de l'année 2014-2015
- Rapport de trésorerie
- Acceptation des comptes
- Décharge du Comité
- Election du nouveau Comité et des nouveaux vérificateurs aux comptes
- Questions

L'OJ est approuvé à l'unanimité (18).

Le PV de l'AG du 2 octobre 2014 est approuvé: à l'unanimité.

2) Présentation de l'Association Faïtière de l'UNIGE

Le nombre des votants passe à 19 à 18h35.

Deux représentantes sont venues présenter l'AFU et pour cela, elles ont montré une vidéo qui explique ce que fait l'AFU et pourquoi elle a été créée. C'est l'Association des associations, elle s'occupe surtout des affaires politiques universitaires et de la vie étudiante. Elle aimerait promouvoir les relations entre les associations, ainsi que la vie étudiante et avoir une meilleure connaissance des politiques universitaires.

Il faut alors voter sur l'adhésion de l'AED à l'AFU.

Question de Paride De Stefani, membre de l'AED : est-ce que rejoindre l'AFU nécessite la sortie de la CUAE ? La réponse du Président actuel de l'AED, Benjamin Ley est négative, car les deux associations ont des rôles différents. Les deux associations sont complémentaires. La CUAE a un rôle de syndicat des étudiants mais elle a oublié son rôle de faïtière donc l'AFU a été créée pour remplir ce but faïtier. De plus, L'AED a largement contribué à la création de l'AFU.

Il a été voté que l'AED rejoindrait l'AFU à 16 voix pour contre 3 abstentions.

3) Modification des Statuts

Il a été décidé à la fin de l'année universitaire dernière (juin 2015) de réécrire les statuts de l'AED pour mieux définir la répartition des tâches. C'est une révision partielle, seuls quelques articles ont été modifiés.

- Art. 2 al. 1 : Pour l'ajout du mot « sportive » : l'article a été approuvé à 17 pour contre 2 abstentions.
- Art. 3 : Pour le remplacement de l'intitulé « Définitions » par « Membres ordinaires » : l'article a été approuvé à 16 pour contre 3 abstentions.
- Art. 3bis : concernant les Membres actifs : l'article a été approuvé à l'unanimité.
- Art. 6 al. 2 : pour l'interdiction du vote par correspondance : l'article a été rejeté.
- Art. 12 : concernant la composition : l'article a été accepté à l'unanimité.
- Art. 15 : concernant les tâches des membres du Bureau : l'article a été accepté à l'unanimité.
- Art. 15bis : mise en place de nouveaux postes mieux définis, soit ceux des Directeurs de différents pôles : l'article a été accepté à l'unanimité.
- Art. 15ter : concernant les tâches des membres affectés à un pôle : l'article a été accepté à l'unanimité.
- Art. 16bis : publicité : l'article a été accepté à l'unanimité.

4) Rapport d'activité de l'année 2014-2015

Cette année, il a été mis en place une permanence hebdomadaire, tous les mercredis, dans la salle 4020, où les étudiants pouvaient venir poser leurs questions ou simplement discuter avec les membres de l'Association.

Le système des Parrainages a également été réintroduit. Le but est de mettre en contact un étudiant de première année avec un étudiant plus avancé dans le cursus. Il est en effet toujours rassurant d'avoir le ressenti d'une personne qui est déjà passée par là.

Les apéros sont organisés de manière mensuelle. Le premier a eu lieu le 25 septembre 2014. Puis, un apéro d'Halloween le 30 octobre 2014 a été organisé. Lors de la Journée de l'Escalade le 11 décembre 2014, un apéro a aussi été organisé le soir. Durant la journée, l'Association a tenu un stand avec l'AESPRI, du vin chaud a été servi, ainsi que de la soupe et en fin de journée la marmite en chocolat a été cassée. Un apéro a été organisé en commun avec l'ELSA à la rentrée du semestre de printemps, le 26 mars 2015.

L'AED organise aussi chaque année des soirées, en principe deux, une par semestre. La première a eu lieu le 27 novembre 2014 au « Moulin Rouge ». Elle a été intitulée Law Is A Joke II avec pour thème Cabaret. La deuxième a eu lieu le 23 avril 2015 à la boîte « Envogue ».

Une conférence sur « La fiscalité d'entreprise » a aussi été organisée et présentée par le Prof. Oberson.

L'AED a notamment créé une équipe de football qui a participé au tournoi universitaire. La finale a eu lieu le 13 mai 2015. L'équipe a terminé à la 3^e place.

Le site a aussi été entièrement retouché et amélioré et on a procédé à de nouvelles mises à jour des examens, mis à disposition sur le site.

L'AED a tenu un stand au Welcome Days le 10 septembre 2015, pour répondre aux questions des futurs étudiants.

5) Rapport de trésorerie

L'exercice comptable court du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, date à laquelle les comptes ont été arrêtés. Le bilan d'ouverture faisait état d'une fortune de CHF 4'735,74. Les entrées se décomposent en deux postes : les subventions et dons à hauteur de CHF 5'707, et les recettes à hauteur de CHF 2'701,5. Pour un total de CHF 8'408,5.

Quant aux dépenses, elles se répartissent entre les stylos (CHF 1'439,48), les impôts (CHF 338,3), les polos (CHF 228), les activités (CHF 909, 86), les maillots de football (CHF 280), le site (CHF 194, 75) ainsi que « autres » qui comprend les mouvements liés aux fonds de caisse pour les soirées, les bénéfices des soirées reversés à l'ELSA, le repas de comité etc. qui doivent être à chaque fois inscrits dans le bilan (CHF 3'081, 3).

Les comptes ont été approuvés par les vérificateurs au compte. Ils sont acceptés à 18 voix pour et un contre.

6) Décharge du Comité

Le vote en bloc pour la décharge du Comité a été approuvé à l'unanimité. La décharge du Comité a été acceptée à 18 voix contre 1 contre.

7) Election du Comité

Président : Oyunbileg Batbuyan élue à 16 voix contre 3 blancs.

Vice-Président : Dyna Brokatzky élue à 18 voix contre 1 blanc.

Trésorier : Vincent Moret et Kerly Acosta se présentent.

Vincent Moret a obtenu 10 voix pour contre 9 blancs.

Kerly Acosta a obtenu 4 voix pour et 6 blancs.

Vincent Moret est donc élu Trésorier.

Secrétaire Général : Quentin Markarian élu à 17 voix contre 2 blancs.

Directeurs de Pôle :

Pôle politique universitaire : Paride De Stefani élu à l'unanimité.

Pôle sportif : Kerly Acosta élue à l'unanimité.

Pôle événementiel :

Séverine Micheloud et Sam Brisotto se présentent.

Séverine Micheloud a obtenu 11 voix contre 6 voix pour Sam Brisotto.

Donc Séverine Micheloud est élue à la direction du pôle événementiel.

Pôle marketing : Matthieu Pichon élu à 18 pour et 1 blanc.

Membres des pôles :

Pôle politique : personne ne se présente.

Pôle sportif : Sam Brisotto élue à l'unanimité.

Pôle événementiel : Sam et Kerly sont élues en même temps à l'unanimité.

Pôle marketing : Shyrin élue à l'unanimité.
Vérificateurs aux comptes : Benjamin Ley et Frédéric Moioli se présentent. L'élection en bloc a été approuvée. Ils sont élus à 18 voix contre 1 blanc.

8) Dernier message de l'ancien Président

Il remercie le comité pour cette année et souhaite bonne chance au nouveau comité.

L'Assemblée est clôturée à 19h33.

Fait le 6 octobre 2015.

Pour le Comité AED : Crystelle Javet